

● (5.50 p.m.)

Nous avons constaté que les politiciens dont tous les efforts tendaient à soulager les tragiques conséquences du chômage n'ont pas rencontré, règle générale, un bien grand succès. On a prévu que cet hiver, sur une population active d'environ 8,400,000 personnes, une armée de 750,000 à 800,000 hommes et femmes lutteront vainement et amèrement pour leur survie économique. On prévoit un chômage de 18 p. 100 dans les provinces de l'Atlantique, de 12 p. 100 au Québec et l'Ontario grimpera jusqu'à 6 p. 100.

M. Donald MacDonald, président du Congrès du travail du Canada, a déclaré qu'à son avis, le chômage atteindra environ 9 p. 100 cet hiver, soit 750,000 travailleurs. Pour l'homme sans emploi, peu importe que nous parlions du taux désaisonnalisé, du taux brut ou de tout autre taux de chômage; tout ce qui lui importe, c'est qu'il fera partie, autour du mois de février, de ces 750,000 travailleurs sans emploi. C'est là-dessus que nous devons faire porter notre attention. Ce qui me trouble, c'est que le premier ministre (M. Trudeau) a indiqué qu'un tel taux n'a été prédit par aucune source digne de foi.

L'hon. M. Olson: Tenez-vous-en aux faits.

M. Alexander: Puis-je répéter ce qu'a dit le député de York-Sud (M. Lewis). Il a versé au dossier certaines opinions sérieuses sur ce sujet. Ainsi, il a mentionné M. Forrest Rogers, conseiller économique de la banque de la Nouvelle-Écosse. M. Rogers a déclaré que le chômage se situerait aux environs de 8½ p. 100, mais il n'a pas voulu prétendre que nous ne pourrions pas atteindre 9 p. 100 ou même davantage. Il a également été fait mention du professeur Sidney Ingerman, économiste en matière de travail à l'Université McGill, selon qui le taux réel du chômage au pays serait de l'ordre de 9 p. 100. Le député ne s'est pas souvenu de la prédiction du premier ministre Ed Schreyer, mais il a prédit, paraît-il un taux de chômage annuel de 9 p. 100.

Le ciel n'a pas donné le monopole de l'intelligence aux députés d'en face. Un grand nombre de députés ainsi que des gens à l'extérieur de la Chambre sont assez versés dans les sciences économiques pour mettre en doute les affirmations du gouvernement et de ses bureaucrates. Mon chef a mentionné les chiffres du chômage, réels et désaisonnalisés, entre les années 1960 et 1970. Je voudrais me reporter à un autre journal sérieux, le *Financial Times*, qui laissait entendre le mois dernier que si la tendance à la hausse du chômage, qu'il s'agisse du taux réel ou désaisonnalisé, n'est pas renversée, dès février et mars 1971 le chômage atteindra 9 à 10 p. 100, ce qui représente plus de 750,000 Canadiens en chômage.

Il a été question du taux de chômage, désaisonnalisé et réel, de 1961, et ces chiffres ont abouti en 1962 à un taux réel de 8.5 p. 100 en janvier, de 9.1 p. 100 en février et de 8.7 p. 100 en mars. Par conséquent, à moins d'inverser la tendance actuelle, on peut facilement accepter le fait qu'il pourrait y avoir jusqu'à 750,000 chômeurs cet hiver, peut-être même un million.

[M. Alexander.]

Je vois que mes minutes sont comptées, mais je dois dire que le débat a été constructif. Selon le député de Burnaby-Seymour (M. Perrault), le NPD n'avait rien à dire. Je suis peut-être dans l'erreur; ce serait un autre député qui l'aurait dit. Qu'il se reporte au discours du député de York-Sud, qui a présenté au gouvernement une foule d'idées constructives. En outre, j'insiste sur les points qu'a fait valoir le chef de l'opposition (M. Stanfield).

Quand on écoute les députés des régions à croissance lente, il ne faut pas oublier qu'en réalité le Canada se divise en cinq secteurs économiques: les provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique. Ces secteurs diffèrent quant à l'emploi, le taux de croissance et le genre de production. Le ministre de l'Agriculture (M. Olson), qui me regarde, en conviendra. J'aimerais savoir pourquoi le gouvernement met en œuvre des politiques qui sont pour le bien de l'ensemble du pays mais qui ont cependant des effets désastreux sur certaines régions.

En conclusion, je dirais que cette motion est importante. Il nous faut continuellement obliger le gouvernement à endosser la responsabilité de cette situation, car les niveaux de chômage prévus pour février et mars prochains sont inacceptables et, pour en revenir à ce que je disais au départ, nous devons nous préoccuper non pas tant des effets que des causes du mouvement révolutionnaire. Les révolutionnaires exploitent le mécontentement, se servent de ceux qui n'ont pas de logement convenable, de ceux qui estiment ne pas avoir leur place dans notre régime démocratique. Peu m'importe leur nombre. Tant que nos programmes ne satisferont pas ces mécontents, nous aurons des ennuis.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil. La séance reprendra à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

M. James Hugh Faulkner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Merci beaucoup, monsieur l'Orateur. Jusqu'ici on a, au cours du débat, erré de-ci de-là, critiquant sous diverses formes les politiques monétaires et fiscales du gouvernement. Cela se résume probablement tout simplement à une question de jugement sur le moment opportun, l'accord absolu, le «fine tuning», pour emprunter les mots de Milton Friedman. Au fond, il s'agit de juger de la sagesse du ministre des Finances (M. Benson), dans le choix du moment opportun pour agir, comparé au choix plus précis, plus juste qu'auraient proposé les honorables vis-à-vis. Même s'ils prétendent que